

Image not found or type unknown



cessation de droit au bail

Par **lalirette**, le **13/01/2020** à **21:32**

Bonjour

Nous exploitons un petit atelier en sarl avec 1 salarié

le salarié a été licencié par courrier le 5 juillet prenant effet le 5 Aout avec acceptation du csp le 1 Aout

la cessation de paiement est intervenu le 17 aout

le bailleur a vendu le droit au bail le 4 Aout

le tribunal a condamné le bailleur a prendre en charge le passif de la sarl est ce normal?

merci pour votre aide